

LE DROIT À L'INTERVENTION MAJORÉE

Notre système de soins de santé est reconnu parmi les meilleurs du monde. Il s'agit de le préserver mais aussi de bien en comprendre les mécanismes.

Basé sur le principe de solidarité, notre système de protection sociale est un système contributif financé pour un peu plus des 2/3 par un pourcentage de la rémunération brute des travailleurs (13,07 %) auquel s'ajoutent les cotisations patronales soit 19,88 % pour le secteur marchand et les entreprises de travail adapté et 24,92 % pour le secteur non marchand. De facto, plus le salaire est élevé, plus la contribution est importante. Si la contribution est différente pour chacun en fonction de ses revenus, les prestations de soins de santé remboursées sont en principe universelles. Cette approche s'inscrit toutefois dans un contexte d'inégalités sociales. Si les prestations sont les mêmes pour tous, il s'agit toutefois de prévoir des mesures ciblées à destination de publics fragilisés ou plus exposés aux risques afin de réduire ces inégalités sociales.

Afin d'améliorer l'accès financier aux soins de santé, existe le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM). C'est un dispositif spécifique qui permet des remboursements plus élevés de soins de santé ainsi qu'un accès à d'autres aides permettant notamment de réduire les coûts énergétiques. Au 01/07/2023, le salaire annuel de référence pour être éligible au statut BIM devait être inférieur à 25 797,56 euros (isolé) augmenté de 4 775,84 euros par personne supplémentaire vivant sous le même toit. Il peut également être accordé sans enquête sur les revenus de façon automatique aux personnes bénéficiaires de certains droits sociaux (RIS, GRAPA...). Selon une étude de la MC¹, on constate une augmentation de la population bénéficiaire du statut BIM qui concernerait 18,9 % de la population belge en 2021 pour 13,2 % en 2002. On constate que ce statut s'applique plus particulièrement à certaines catégories de personnes : les familles monoparentales, les femmes, les invalides, les chômeurs plus âgés et les plus jeunes. Aussi, le pourcentage de

bénéficiaires du statut BIM augmente de façon significative chez les plus jeunes. En effet, le pourcentage de membres MC en dessous de 35 ans a quasiment doublé passant de 13,8 % en 2008 à 26,9 % en 2022. La situation géographique voire socio-professionnelle influence également le nombre de bénéficiaires. En effet, à Bruxelles en 2022, on comptait 30,1 % de BIM, 12,3 % au Brabant Wallon pour 15,9 % au Luxembourg. Si on peut associer cette progression de bénéficiaires à un appauvrissement de la population, elle est également due à des évolutions législatives dans le sens d'un élargissement de droits.

Au vu de ces évolutions, le statut BIM reste un dispositif à maintenir dans la perspective de permettre un accès aux soins pour tous. Cependant, l'enjeu principal reste la problématique du non recours au droit. En effet, les données de revenus qui parviennent aux mutualités via la banque carrefour montrent un décalage important entre la population potentiellement BIM sur base des données de revenus et le nombre de personnes effectivement BIM. Les mutuelles s'adressent pourtant aux bénéficiaires potentiels sur base des signaux qu'elle reçoit mais force est de constater qu'un grand nombre de courriers qui sont envoyés aux bénéficiaires potentiels restent sans réaction. La question de l'accès aux droits est ici posée de façon cruciale. La forme de la communication utilisée, la nécessité d'une simplification administrative ainsi que la volonté d'aller vers un droit automatique au statut BIM pour certaines catégories de membres bénéficiaires d'un droit social font partie des défis de notre mutualité présents et à venir.

La Mutualité Chrétienne
(Province de Luxembourg)

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Alain Kleinkenberg

P. 6-7-8

Dossier :
Congrès MOC 2023 : comment faire mouvement social demain ?

¹ De Spiegeler Dir., Avril 2023, Santé et société n°5, Davantage avec le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée, Service d'études MC

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

MARCHE CLIMAT 03 DÉCEMBRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS : PARCE QUE CHAQUE DIXIÈME DE DEGRÉ COMPTE

Nous marchons pour notre avenir. Un avenir où la biodiversité est préservée, où le bien-être et la dignité humaine sont valorisés, où la solidarité internationale guide nos pas.

Départs depuis la province de Luxembourg

- En train - luxembourg@cncd.be - 061 39 15 00
- En bus - clmonde@yahoo.com - 0474 82 50 73
- En vélo - couplé train/vélo, départ le samedi.
pierre@habay-culture.be - 063 42 41 07



ÉLECTIONS SOCIALES 2024

VOUS AVEZ DÉJÀ LES IDÉES, PRÉSENTEZ-VOUS COMME CANDIDAT·E !

Les élections sociales auront lieu entre le 13 et le 26 mai 2024. Les travailleur·euses de la plupart des entreprises du secteur privé vont élire leurs représentant·es au comité d'entreprise (CE) et/ou au comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Ils et elles deviendront la voix de leurs collègues au sein du dialogue social.

Vous avez déjà les idées, présentez-vous comme candidat·e !

En posant votre candidature, vous vous engagez dans une aventure pleine de sens : l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité et de la santé de vos collègues. Vous ne devenez pas seulement le ou la porte-parole de vos collègues, mais aussi un vrai défenseur des droits des travailleurs au sein de votre entreprise. En d'autres termes, vous incarnerez la personne clé dans votre entreprise lors des prochaines prises de décision importantes. Vous le ferez avec vos collègues, mais bien entendu, nous vous soutiendrons via des formations !



Devenir candidat·e aux élections sociales est une expérience enrichissante. Cela vous offre la chance de développer de nouvelles compétences professionnelles et l'occasion unique de vous impliquer activement dans la vie de votre entreprise.

Si vous désirez devenir le ou la représentant·e dans votre entreprise et ainsi défendre vos intérêts et ceux de vos collègues, n'hésitez pas à contacter la CSC Luxembourg.

PLUS D'INFOS ?

Jean NOEL - FEC Responsable Formation
j.noel@acv-csc.be - 063/24 20 31

LES ÉQUIPES POPULAIRES : VERS UN ACCÈS À L'ALIMENTATION POUR TOUS

CONFÉRENCE : LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Les Équipes Populaires, le CIEP, Nature Attitude et le GAL RoMaNa vous donnent rendez-vous dans les locaux de la Mutualité Chrétienne de Marche-en-Famenne pour découvrir, comprendre et échanger ensemble sur les enjeux à venir pour l'accès à une alimentation de qualité et éthique pour tous.



Intervenant : **Jonathan PEUCH**, Docteur en droit, chargé de recherche et de plaidoyer pour le droit à l'alimentation et à la nutrition chez FIAN Belgium (ONG pour le droit à l'alimentation)

La conférence sera suivie d'un moment convivial pour rencontrer des producteurs locaux et découvrir leurs produits.

Vendredi 12 janvier à 19h

À la Mutualité Chrétienne de Marche-en-Famenne
Avenue du Monument 8/A1, 6900 Marche

INFOS ET INSCRIPTIONS

Peggy Lallemand
lallemand@equipespopulaires.be - 0472/73 79 18

ATELIERS/PARGOURS : S'ORIENTER POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Comment relier le territoire où l'on vit et où l'on mange avec celui dont dépend notre alimentation ?

Pour répondre à cette question nous allons explorer l'état du monde alimentaire, nos territoires de dépendances et de terrains de vie. Au terme de ce dispositif innovant, chacun-e retourne dans son lieu de vie et (em)porte cette nouvelle manière de lire et de comprendre notre époque et ses défis.

3 THÈMES

COMPRENDRE

3 mardis de 19h à 22h et un
dimanche de 10h à 16h30

AGIR

2 mardis de 19h à 22h



S'ORIENTER

3 mardis de 19h à 22h et un
dimanche de 10h à 16h30

« DITES-MOI DE QUOI VOUS VIVEZ, JE VOUS DIRAI JUSQU'OU S'ÉTEND VOTRE TERRAIN DE VIE. »

B. Latour

Première rencontre le 30 janvier à 19h

Fin du parcours le 4 juin 2024

À la Mutualité Chrétienne de Marche-en-Famenne
Avenue du Monument 8/A1, 6900 Marche

INFOS ET INSCRIPTIONS

Peggy Lallemand
lallemand@equipespopulaires.be
0472/73 79 18

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

ALAIN KLEINKENBERG

QUEL EST TON PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Je suis licencié en éducation physique de formation. Après mon service militaire, j'ai trouvé un emploi à mi-temps dans l'enseignement ; pour l'autre mi-temps, j'ai postulé à l'ACIH (Association Chrétienne des Invalides et Handicapés), devenue aujourd'hui Altéo et j'ai obtenu le poste. De 1989 à 1998, j'ai exercé 2 mi-temps puis je suis passé à temps plein à la Mutualité chrétienne. En 1998, je suis devenu inspecteur pour la zone de Marche ; ensuite, j'ai intégré également la zone de Bastogne. Je suis resté responsable d'équipe des conseillers mutualistes de Bastogne et Marche jusqu'à l'arrivée du plan NOVA en 2019. Ce plan consiste à revoir le modèle de gouvernance et d'organisation du groupe ; l'idée principale de cette grande réforme est de passer de huit mutualités francophones et germanophone à une seule, avec un nouvel organigramme. Un poste de responsable de 1ère ligne s'est alors ouvert pour lequel j'ai postulé et que j'ai obtenu ; ma fonction : gestion des responsables d'équipes (conseillers mutualistes, assistants sociaux, services seniors, ...). J'ai commencé le 16 mars 2020, 1er jour du confinement ! Depuis le 1er janvier 2023, je suis devenu responsable également de la 2ème ligne (responsable d'équipes des services qui gèrent les interventions financières, les revenus de remplacement, l'affiliation, ...), fonction appelée « responsable opérations ».



Responsable opérations
Pôle Luxembourg



NOVA RÉPOND—IL MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION ?

Avec les moyens que nous avons, l'ambition de la mutualité est le service aux membres et nous évoluons vers ça. Une priorité pour atteindre cette ambition est axée sur l'accessibilité téléphonique. On part du postulat que tout le monde a un smartphone et peut contacter la mutualité. Cela se construit progressivement. Il faut tenir compte du fait que nous sommes environ 1800 personnes à travailler à la MC, sans compter les néerlandophones. Cela met donc du temps à changer ; il faut prendre en considération la structure, les processus, les procédures de l'entreprise ...

AVEC MOINS DE MOYENS FINANCIERS ... ?

Une des solutions à cela est l'efficacité. On ne peut pas se permettre de gaspiller les moyens mis à disposition. Il faut que chaque membre du personnel en ait conscience. Il faut donc mieux s'organiser dans les circuits de travail et il faut que le personnel fasse du mieux qu'il peut. Donc on essaie de mettre la

meilleure personne au meilleur endroit pour rencontrer cette efficacité.

Nous avons mutualisé certaines choses, par exemple, la téléphonie. Ça veut dire que lorsque l'on téléphone, on peut avoir un conseiller mutualiste de n'importe où qui répond. En mettant plus de moyens d'un peu partout, on peut répondre à plus d'appels que si chacun devait répondre à sa propre mutualité. On est maintenant **Une Mutualité Chrétienne**, ça veut dire que c'est le même service partout. On a créé des centres de compétences sur certaines matières. Le prestataire peut s'adresser à ce centre qui pourra répondre beaucoup plus facilement. Ce qui n'est pas organisé en centres de compétence, c'est ce que nous appelons le « Peps » (pour 1er entré, 1er sorti) ; les dossiers des affiliés, quel que soit leur lieu d'origine, sont traités en fonction de leur ordre d'introduction. C'est un grand principe de l'organisation : un membre est un membre.

Nouveauté également : chaque nouveau courrier est passé progressivement à la moulinette du « FALC » (Facile A Lire et à Comprendre); ce projet a été mis en place par Altéo. Par exemple, expliquer ce qu'est le BIM (Bénéficiaire d'Intervention Majorée) en restant dans des termes spécialisés est difficilement compréhensible. Il est donc impératif que la mutualité rende ses courriers compréhensifs à la population.

LE MODÈLE BELGE DES CORPS INTERMÉDIAIRES EST—IL MENACÉ AUJOURD'HUI SELON TOI ?

Des corps intermédiaires, à petite échelle ça s'organisera toujours. Les corps intermédiaires les plus importants sont ceux qui vont avoir les moyens de se structurer pour devenir une force de paroles. Si tu portes la parole dans le sens contraire de celui du gouvernement, tu pourras être considéré comme une menace.

Le corps intermédiaire est un contrepouvoir, mais la démocratie c'est aussi cela. Selon moi, le danger réside dans le fait que les décideurs politiques estiment parfois que les corps intermédiaires ne sont pas nécessaires. Or c'est vraiment nécessaire, il faut que le politique apprenne à faire avec. Si le politique coupe les subsides ou diminue les moyens pour mettre à mal ces corps intermédiaires structurés (syndicats, mutuelles ou ONG), là il y a un véritable danger. Les mutualités sont clairement visées. Tout ce qui est de droite se passerait bien des mutualités. G-L Bouchez dit que c'est un gouffre à pognon ... qu'il ferait mieux si c'était un système étatisé ... C'est un prétexte car il serait incapable d'organiser ce que font les mutualités. Imaginons une mutualité étatisée : les organisations telles que Enéo, Altéo et Ocarina disparaîtraient. Or c'est essentiel pour la population. Si toutes les structures associatives, organismes ... disparaissent, comment le politique, quel que soit le gouvernement, pourrait-il organiser tout ce qui se fait aujourd'hui par le volontariat ? Ce système s'effondrerait et les gens seraient encore plus dans la misère. Une plus grande partie de la population serait précarisée.



*Une activité avec l'ASBL Joëlettes sans Frontières
(dont j'assume la présidence).*

QUEL REGARD POSES-TU SUR LES SOINS DE SANTÉ AUJOURD'HUI ?

Ma première inquiétude concerne le constat que je fais quant à la pénurie des prestataires de soins. Bénéficiaire de médecins généralistes en milieu rural, c'est de plus en plus compliqué et il en va de même pour les dentistes. Les spécialistes d'Arlon vont au Grand-Duché de Luxembourg, on perd donc les spécialités et on n'a pas d'hôpital universitaire. Les gens sont obligés de faire de longs déplacements vers Liège ou Namur. Ma seconde inquiétude concerne Vivalia et la manière dont, dans notre province, ils s'entre-déchirent, pas nécessairement le médical mais le politique pour prendre une décision. Or les enjeux sont hyper importants ; je ne peux pas comprendre cela et ça me fait horriblement peur. Si on continue, on va avoir une province qui va devenir le tiers ou le quart monde au niveau des soins de santé. Dans le financement des soins de santé, je vois qu'il y a des avancées mais on ne saura jamais financer tout ce qui est nécessaire. Il est logique d'avoir des priorités mais sont-elles mises aux bons endroits ? Je vois qu'il y a des efforts par rapport à la santé mentale, il y a de meilleurs remboursements ; il y a de meilleures prises en compte de ce qui se passe sur le terrain et de cette détresse mentale croissante. Il y a des avancées. Il y a un débat à avoir au sujet du prix parfois exorbitant de certains médicaments issus d'industries engrangeant des bénéfices record, c'est indécent. Par ailleurs, nous avons de la chance d'avoir de bons médicaments. On peut aussi se poser la question du gaspillage de ceux-ci vu les quantités par paquet ... mais c'est un autre débat. J'ai aussi des craintes quant au traitement des patients dans les hôpitaux. Ceux-ci deviennent des entreprises qui ont des contraintes financières tellement importantes qu'il faut du rendement au niveau du personnel ; celui-ci perd l'aspect relation humaine or on sait qu'il concerne 30 à 40 % de la guérison.

« ALAIN REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE MARQUANT :

« Âmes animales » de JR Dos Santos

Autant en livres qu'en films, je suis un passionné de Tolkien et du Seigneur des anneaux.

J'ai lu récemment Âmes animales de Dos Santos. Il romance un peu des faits réels, des problèmes de société importants et un peu scientifiques. J'ai été impressionné de tout ce que l'animal est en capacité de faire et que l'humain finalement sous-estime. Les animaux sont très proches des humains. Ne pourrait-on imaginer qu'un animal soit capable de ressentir les choses, d'avoir des sentiments ... La question posée et avec laquelle on reste à la fin du livre est : un animal pourrait-il avoir une âme ?

• DU FILM MARQUANT :

« The Father » de Florian Zeller

L'acteur Anthony Hopkins est phénoménal ainsi que sa fille. C'est tout ce problème de la maladie d'Alzheimer qui est abordé mais si tu élargis ton horizon quant à la personne âgée, beaucoup d'autres aspects sont présents comme la maltraitance de la personne âgée. En regardant ce film, on est vraiment dans l'émotion.

• D'UNE RENCONTRE MARQUANTE

Toutes les rencontres faites avec les personnes porteuses de handicaps

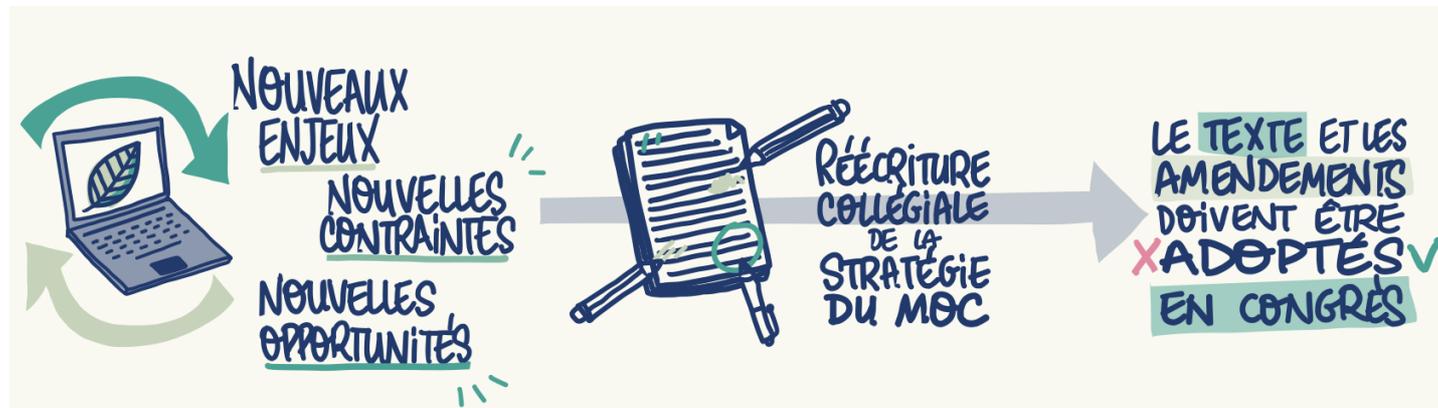
Ce sont mes plus belles rencontres. Chaque personne t'amène quelque chose, ce sont des leçons de vie dans des thèmes différents : le courage, l'amour, la volonté, l'énergie ... Derrière tout cela, tu devines une histoire ... Je suis encore investi dans l'asbl « Joëlettes sans frontières ». C'est ce milieu du handicap qui m'a le plus marqué et qui continue de me marquer.



Interview : Marie-Christine Dewez

LE CONGRÈS DU MOC: COMMENT FAIRE MOUVEMENT SOCIAL DEMAIN ?

Quels chemins d'action emprunter aujourd'hui comme mouvement social dans un contexte ébranlé par la crise climatique et la marche forcée vers la digitalisation de toutes les sphères de la vie, du travail aux loisirs en passant par la santé et l'administration publique ? Voici une présentation des grandes lignes du texte d'orientation stratégique validé par le Congrès MOC le 9 septembre 2023.



Dans ce contexte inédit, le MOC a fêté ses cent ans. Il est fort d'une histoire ancrée dans la tradition des luttes ouvrières, mais aussi populaires et féministes. Il a contribué à travers ses organisations constitutives et ses fédérations à une société plus juste et plus humaine, basée sur la participation et la concertation démocratiques. Il n'a cessé de défendre aussi une citoyenneté critique, en lutte contre les inégalités produites par le sexisme, le racisme et l'exploitation capitaliste, et en première ligne contre les violations de tous les droits fondamentaux, notamment avec les migrant-es ou les personnes sans papiers. En renforçant la sécurité sociale, il a contribué à protéger les populations plus vulnérables, à défendre la dignité des travailleur-euse-s avec ou sans emploi, dans une optique pluraliste et progressiste. En même temps, dès son dernier congrès (2011), il a aussi mis en avant la nécessité de traduire ce projet égalitaire dans une lutte toujours plus vigilante à l'égard des effets pervers engendrés par la persistance des dominations liées au genre, à l'exploitation économique et à l'origine ethnique.

Cependant, face au contexte actuel de crise écologique et de

La crise climatique et la mutation numérique tant des modes de production que des modes de vie fragilisent les sociétés démocratiques et renforcent les inégalités produites par le sexisme, le racisme, et l'exploitation capitaliste.

révolution numérique, le MOC doit opérer un **d é p l a c e m e n t** stratégique. Comment orienter l'action alors que les effets cumulatifs des politiques de transitions **é c o l o g i q u e s** et numériques bloquent les acquis de longue date

dans leur fonction de correctif social et marginalisent la lutte contre les trois dominations ?

Deux choses essentiellement sont à prendre en compte : « *vers où ?* » et « *à partir d'où ?* ».

Le « *vers où ?* » concerne la société que nous voulons voir émerger

demain. Pour le MOC, quels que soient les promesses et les cris d'alarme en faveur d'une société qui soit écologiquement soutenable mais aussi à la pointe de la réorganisation digitale de tous les aspects de la vie, il ne peut être question d'admettre le principe d'un sacrifice social pour relancer l'appareil capitaliste qui est déjà à l'origine du désastre actuel. Il ne peut être question de

considérer le monde numérique comme le nouveau territoire colonial réservé aux investisseurs du « e.capitalisme ». Au contraire, pour garder le

Dans ce contexte incertain, le MOC assume une orientation post-capitaliste, avant-gardiste et internationaliste.

cap d'une société socialement soutenable et politiquement démocratique, le MOC entend assumer et actualiser, à travers toutes ses actions, une orientation post-capitaliste, avant-gardiste et internationaliste, donnant toujours priorité au bien vivre ensemble et à l'autonomie des populations.

Quant au « *à partir d'où ?* », pour garder un tel cap, il faut alimenter la participation et l'action citoyennes de façon à contrecarrer l'emprise du capitalisme souverain sur des sociétés vassalisées. C'est l'enjeu du « *à partir d'où ?* ». Agir professionnellement et de manière experte sur les équilibres acquis ne suffit plus et ne suffira plus à l'avenir pour prévenir l'accroissement des inégalités, des exclusions ou des discriminations ! Il faut plutôt choisir une stratégie forte d'ancrages locaux, soucieuse de participation et de co-construction des solutions, de telle sorte que tout, y compris l'économie, puisse être soumis aux choix démocratiques, en partant des attentes et des besoins réels exprimés par les citoyens et citoyennes ordinaires. L'enjeu stratégique, c'est de partir de lieux et de pratiques croisant les trois dominations et les problèmes engendrés au quotidien tant par l'urgence écologique que par la pression numérique. Cet ancrage permettra un meilleur diagnostic au départ des dominations que ratent systématiquement les dispositifs généralistes. Il fournira ainsi la base d'une construction

collective de l'émancipation pour répondre à la perte d'effectivité des protections sociales traditionnelles. C'est une façon de réaffirmer la raison d'être du MOC, historiquement situé face à la violence du capitalisme industriel. Ce système a conduit, précisément, à l'épuisement des ressources naturelles et cherche désormais un passage en force vers sa mutation digitale, au prix d'un nouvel ordre mondial, quels qu'en soient les coûts humains.

Pour y parvenir, le MOC choisit de faire mouvement :

- Par de la co-construction, ancrée dans le local, et respectant les apports et luttes de chacun·e, et toujours au départ de la parole des « dominé·es » ;
- Par du soutien à, et de la mise en oeuvre de pratiques concrètes de solidarités locales et de résistances ;
- Par l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation démocratique et sociale des mesures de « transition » ;
- Par du travail d'éducation populaire visant à faire lien entre les luttes diverses qui s'inscrivent, parfois sans le dire ni le penser elles-mêmes, dans le chemin d'une société post-capitaliste ;
- Par une intégration plus forte des enjeux de solidarité internationale qui implique de partir de la parole et du vécu des acteurs non-européens.



Le chemin stratégique que le MOC entend suivre consiste donc à privilégier les ancrages locaux et la convergence des actions qui y sont menées. L'action vers et avec les relais politiques reste un

Le MOC réaffirme dans cette perspective son rôle de garant de la concertation entre ses organisations pour mener à bien cette lutte, avec des responsabilités et des mandats bien établis entre les parties, et dans une perspective de coalitions les plus larges possibles.

élément central de ce chemin stratégique, mais elle s'appuie ainsi sur un meilleur diagnostic co-construit à travers la prise de parole, la communauté de pratiques et la co-élaboration des revendications. Le défi, c'est de produire un réveil citoyen pour trouver une réponse démocratique forte aux défis actuels.



Grâce à l'impulsion de ce congrès, le MOC voudrait rendre plus lisibles sa présence et ses activités locales, privilégier les coalitions progressistes en MOC et avec d'autres partenaires progressistes sur l'action à partir des dominations en réponse à la crise écologique et à la mutation numérique, enfin favoriser une concertation stratégique territorialisée et décentralisée pour une société postcapitaliste. Politiquement, ce qui est en jeu, c'est la capacité de promouvoir des solutions démocratiques portées avec les populations concernées, de manière à contrer efficacement autant les populismes que les solutions autoritaires occupées à compromettre l'avenir démocratique de nos sociétés. Un tel processus ne serait pas cohérent s'il ne reposait pas la question du positionnement international du MOC avec ses partenaires du Sud et les instances représentatives internationales auxquelles participent ses organisations constitutives.

Sur le terrain, l'après-congrès pourrait se traduire dans ces trois directions :

Etablir une veille démocratique à l'égard de toutes les mesures dites de « transition » ;

Organiser une convergence des luttes pour une société postcapitaliste ;

Créer de nouveaux partenariats internationaux soucieux d'objectifs durables construits en commun et de co-évaluation.

ET LE MOC LUXEMBOURG DANS TOUT CELA ?

La Fédération du MOC Luxembourg est une des composantes du MOC. À ce titre, nous avons participé à chaque phase du processus de Congrès.

En juin 2022, lors d'une réunion du Conseil fédéral, les 37 personnes présentes ont travaillé en trois sous-groupes. Les éléments suivant ont été mis en avant :

Pour nous, le MOC est une Coordination politique de ses organisations constitutives, ainsi qu'un acteur d'éducation permanente.



Les actions-phares récentes illustrant notre positionnement sont :

- Le dossier ZAD à Arlon : suite à un groupe de travail, le MOC Luxembourg s'est positionné et a organisé le seul débat public réunissant toutes les parties prenantes, le 15 janvier 2020.
- Le dossier 5G : suite à des témoignages de Vie féminine, un groupe MOC s'est constitué pour tenter de comprendre le problème. Ce groupe a cheminé et produit deux notes de synthèse. Des soirées grand public et des rencontres politiques ont été organisées.
- Les rencontres avec les partis politiques progressistes : ces rencontres sont régulières et le contenu est porté par une organisation constitutive au départ des réalités de terrain observées.
- Enfin, le Mémoire : avant chaque élection, le MOC diffuse ses positions et revendications.

Les enjeux qui sont moins travaillés actuellement au MOC Luxembourg : la transition écologique, la coopération Nord-Sud, la question des pauvretés.

Les modes d'action virtuels (réseaux sociaux, lanceurs d'alerte) ne sont pas une priorité du MOC Luxembourg

Les priorités sociales de notre région et de ses milieux populaires sont :

- l'accessibilité pour tous et toutes à des soins de santé de qualité
- une mobilité en transport en commun repensée et renforcée
- l'accès à des services publics de qualité
- l'aménagement du territoire
- le logement décent à un prix abordable

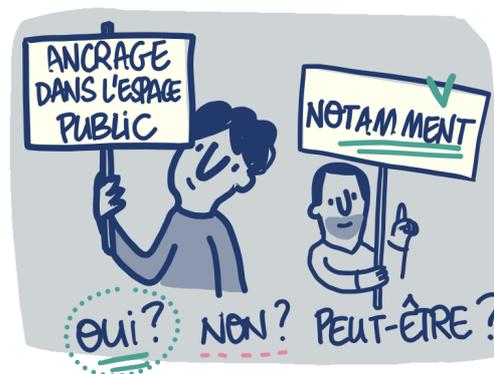
En mars 2023, lors du deuxième tour de consultation, les remarques suivantes ont été adressées aux rédacteurs :

- De manière générale, le texte est difficile à comprendre. Il faut relire plusieurs fois certains passages pour en saisir le sens. Des exemples pourraient selon nous aider à la compréhension.
- Le terme « Stratégie minoritaire » nous pose question. Au niveau politique, ce mot pourrait bloquer ou ne pas susciter d'engagement. Nous suggérons un autre terme plus porteur.

Enfin, on ne ressent pas assez la présence des marqueurs du MOC, c'est à dire les options fondamentales : démocratie, fiscalité juste, sécurité sociale, etc. C'est pourtant notre ADN.

En juin 2023, trois réunions ont été nécessaires pour rédiger les amendements du Luxembourg au texte final. Ceux-ci ont été presque tous intégrés au texte.

Enfin, le samedi 9 septembre, la délégation du MOC Luxembourg a pris la route pour le Congrès à Charleroi (Dampremy). Notre délégation (voir photo ci-dessus) était composée de 21 personnes présentes, ce qui est remarquable pour une petite composante.



La salle de congrès était pleine (480 votants) et l'ambiance bonne. On peut se féliciter de l'intérêt marqué par les différentes composantes du MOC pour cet exercice.

En séance, le secrétaire fédéral du MOC Luxembourg a pris la parole pour défendre le terme « postcapitalisme » au lieu de anti-capitaliste, anti-raciste, anti-sexiste ; ainsi que pour nuancer la présence dans l'espace public par l'ajout d'un mot « notamment ». Les votes concernant ces deux interventions ont validé la proposition du MOC Luxembourg.

Le texte du Congrès stratégique du MOC est disponible :

- sur notre site internet : www.mocluxembourg.be
- en version papier sur demande auprès de Jean-Nicolas Burnotte - 063/21 87 26 jnburnotte.moclux@gmail.com